



Lettre de l'ACSO Classic, Novembre 2015

«PRAY FOR PARIS »

Il m'apparaît aujourd'hui, en ces jours de deuil national, incongru voire dérisoire « d'éditorialiser » sur des sujets qui ne peuvent qu'apparaître futiles au regard des événements qui ont frappé notre nation, notre capitale, nos compatriotes, nos convictions et notre bien-être. Nous ne pouvons, dans l'instant et comme dans une grande partie du reste de la planète, que prier pour Paris et « les lumières » de l'occident.

Mais il m'apparaît aussi que nous devons continuer à vivre nos passions, ici et maintenant. C'est pourquoi je reproduis l'éditorial du mois d'octobre, le mois d'avant, tout juste accommodé de quelques retouches.

Nous serons le dimanche 29 novembre au circuit de Haute Saintonge parce que vous l'avez demandé, parce que nous vous l'avons proposé et parce que vous vous y êtes engagés nombreux.

Relisez l'éditorial (corrigé) du mois d'octobre. Vous y trouverez la liste des ingrédients qui feront de cette journée un beau dimanche d'automne. Nous le méritons aussi !

BALADE (SPORTIVE) AUTOMNALE....

Après avoir renoué avec la tradition de la balade automnale, l'ACSO Classic propose aujourd'hui ce que les AHA organisaient déjà dans les années 80 : une séance de roulage sur un circuit automobile.

Si Nogaro et plus tard le circuit de Mérignac accueillirent naguère les amateurs de l'Automobile Club, c'est le circuit de Haute Saintonge que nous avons choisi cette année pour renouer avec cette tradition le dimanche 29 novembre prochain.

D'abord parce que c'est un beau circuit, plutôt bien adapté à nos voitures anciennes. Ensuite parce que ce circuit est l'œuvre de Jean Pierre Beltoise. Enfin parce que nous aimons bien son fils Julien. Et puis l'escapade en Saintonge est l'occasion de mêler balade automnale et roulage sur circuit.

Après un départ matinal, nous rejoindrons en petit groupes et par affinités (1), le circuit de Haute Saintonge, à la Génétouze (environ une heure de route) pour un briefing général à 9h 45. Quatre sessions de 20 minutes de roulage réparties dans la journée vous seront proposées en alternance avec d'autres participants dont quelques de l'ACSO aux volants de belles voitures modernes. Vous devrez seulement vous munir d'un casque et vérifier la validité de votre assurance RC pour les roulages sur circuit. A défaut, vous trouverez sur place les moyens d'y remédier.

Nous ne négligerons pas notre pique-nique habituel avec les restrictions d'usage d'alcoolémie pour les participants aux séances de roulage sur le circuit.

Chaque session sera limitée à 25 voitures. Les plus vaillants pourront effectuer 4 sessions. Les plus rapides, c'est-à-dire ceux qui peuvent se mêler au trafic moderne pourront même en faire deux de plus. Dans tous les cas, la maîtrise et la courtoisie seront les moteurs essentiels du plaisir de (re)découvrir les joies de la piste d'un circuit automobile sans compétition ni chronométrage.

Les frais de participation seront réduits : 50 € pour la journée. Ce tarif exceptionnel ne pourra être maintenu que si nous réunissons 50 participants. Il ne tient qu'à vous d'amener vos amis et connaissances et d'assurer la publicité de l'événement autour de vous.

L'organisation est lourde. Je vous remercie de retourner rapidement votre promesse d'engagement accompagnée d'un règlement de 50 € au secrétariat de l'ACSO, 8, place des Quinconces 33080 Bordeaux Cedex, au moyen du bulletin joint. La clôture des engagements se fera (sauf exception que je vous remercie d'éviter) le lundi 23 novembre. Il ne reste maintenant plus que quelques places...mais il faut les remplir pour gagner notre challenge de la journée à 50 € ! Pour une fois, je suis contraint à quelques exigences...bien amicales et enthousiasmantes cependant !

Pierre WEHNER

- (1) Je vous propose de m'accompagner au départ de la gare de LATRESNE à 8h 00 pour un itinéraire bucolique d'environ 1h30 pour rejoindre le circuit de la Haute Saintonge. A défaut, vous rejoindrez le circuit en empruntant, au départ de Bordeaux, l'autoroute A10 puis la RN 10 direction Angoulême – sortie MONTLIEU LAGARDE – direction MONTGUYON – fléchage « Pôle Automobile de la Haute Saintonge ».

Monsieur/Madame :

souhaite participer aux séances de roulage organisées par l'ACSO *Classic* le dimanche 29 novembre sur le circuit de Haute Saintonge,

s'inscrit pour session(s) avec son véhicule (marque/type/année) :

et joint un règlement de 50€ à l'ordre de l'ACSO *Classic* au titre de la réservation.

LE CIRCUIT AUTOMOBILE :

Un circuit automobile est un espace privilégié où les amateurs de conduite peuvent rouler sans contrainte. Vous n'y rencontrerez pas de limitation de vitesse, de radar, de feux tricolores, de ligne blanche, de rond-point, de ralentisseur, de passage pour piétons, de vélo à contre sens, en résumé rien de ce qui empoisonne la vie quotidienne de l'automobiliste. De plus, tout le monde roule dans le même sens, ce qui est intellectuellement reposant, et, insigne privilégié, on peut même rouler à droite ou à gauche sans risquer de perdre des points à son cher permis de conduire.

Certes, les circuits sont surtout connus pour être des arènes de compétitions entre amateurs de courses automobiles...mais rouler sur un circuit ne signifie pas nécessairement faire de la course automobile.

Ce sera le cas le 29 novembre prochain sur le circuit de la Haute Saintonge. L'endroit est visuellement accueillant, le paysage vallonné et verdoyant. La piste serpente au gré du relief et offre un dessin plaisant pour tout type de conduite. C'est Jean Pierre Beltoise, champion de Formule 1 mais aussi promoteur du concept éducateur « conduire juste » qui l'a dessiné. Nous veillerons, en hommage à sa mémoire, à organiser des séries harmonieuses pour que chacun puisse rouler à son rythme et à celui de son auto.

Le port du casque sur un circuit est une convention, comme le port de la cravate à l'Automobile Club. Elle ne signifie pas que l'on doive s'en servir, pas plus qu'on n'imagine le faire quand on part avec son Vélosolx.

Le paradoxe veut que, dans un espace aussi sécurisé, les assurances conventionnelles peuvent ne pas couvrir votre responsabilité et vos dommages parce que c'est un espace privé. Vérifiez votre contrat et s'il présente cette exclusion, vous pourrez aisément y suppléer en contractant, sur place et pour une somme modique, une assurance idoine pour la journée.

En marge des sessions de roulage sur le circuit je vous proposerai un petit circuit touristique d'une heure « à la découverte des deux Charentes».

8, Place des Quinconces – 33080 BORDEAUX Cedex – Tél. 05 56 44 22 92 – Fax 05 56 48 57 47
E-mail : automobileclub-sudouest@wanadoo.fr